



FEDÉration for European Education  
FÉDÉration Européenne des Ecoles

# Bachelor européen

# Finance et contrôle de gestion

[www.fede.education](http://www.fede.education)  
version 03/2023



OING dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe - OING dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie

OING dotée du statut de partenaire officiel de l'UNESCO et du CESNU

Registre de transparence de l'Union européenne - 313869925841-90

FEDE, 114 rue du Rhône, Genève, Suisse - RC Genève : CHE-109.997.364



FEDEration for European Education  
FÉDÉration Européenne des Ecoles

## **Fédération Européenne Des Écoles**

### ***Federation for European Education***

#### **FEDE**

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

## SOMMAIRE

<b>PRESENTATION</b>	<b>5</b>
Contexte	5
Objectifs et compétences	5
Perspectives d'emploi	5
VAE – Validation des Acquis de l'Expérience	5
<b>UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS</b>	<b>6</b>
<b>ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE</b>	<b>7</b>
<b>UC D31</b>	<b>9</b>
Expertise professionnelle	9
A. Formation	9
B. Bibliographie	12
C. Evaluation	12
D. Coefficient et ECTS	12
<b>UC D32</b>	<b>13</b>
Epreuve Professionnelle de Soutenance	13
A. Objectifs	13
B. Évaluation	13
C. Coefficient et ECTS	17
<b>UC D33</b>	<b>18</b>
Contrôle continu	18
A. Objectifs	18
B. Évaluation	18
C. Coefficient et ECTS	18
<b>UC B31</b>	<b>20</b>
Langue Vivante Européenne 1	20
A. Objectif	20
B. Formation	20
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	21
D. Évaluation	21
E. Coefficient et ECTS	23
<b>UC A2</b>	<b>25</b>
Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	25
A. Objectifs	25
B. Formation	25
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	27
D. Évaluation	28
E. Coefficient et ECTS	28
<b>UC A3</b>	<b>29</b>
Le management interculturel et les ressources humaines	29
A. Objectifs	29
B. Formation	29
C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE	32
D. Évaluation	32
E. Coefficient et ECTS	32

### LEXIQUE

**UC** : Unité Capitalisable

**UE** : Unité d'Enseignement

**ECTS** : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

**CECRL** : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

**LV** : Langue Vivante

## PRESENTATION

### Contexte

La financiarisation touche toutes les entreprises. Les métiers de la finance sont en partie externalisés mais aussi, c'est impératif, exercés en interne, car la maîtrise des processus de gestion et de finance confère à toute entreprise une avance sur ses concurrents et quelques-uns des éléments clés de sa réussite.

Le Bachelor européen Finance et contrôle de gestion prépare les futurs professionnels à la compréhension des marchés financiers dans lesquels l'entreprise évolue, à la gestion financière et au contrôle de gestion, ainsi qu'à la maîtrise d'outils indispensables à l'exercice de métiers et fonctions à composante financière au sein des entreprises, des plus petites aux plus grandes, qu'elles soient nationales ou internationales.

### Objectifs et compétences

- Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité
- Connaître le fonctionnement des marchés financiers
- Analyser la situation financière de l'entreprise
- Construire des projections financières
- Évaluer un projet d'investissement
- Trouver des solutions de financement
- Comprendre la démarche d'analyse bancaire
- Gérer la trésorerie
- Être capable d'optimiser la gestion de portefeuille clients
- Savoir produire des états comptables et procéder à leur analyse financière
- Connaître les procédés du contrôle de gestion et de l'audit financier

### Perspectives d'emploi

Détenir un Bachelor européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

Le Bachelor européen Finance et contrôle de gestion prépare les futurs professionnels des écoles FEDE aux fonctions de :

- Comptable
- Gestionnaire de trésorerie
- Gestionnaire de projet d'investissement
- Contrôleur de gestion
- Conseil en gestion
- Responsable administratif et financier
- Auditeur(trice) financier(ière)
- Crédit Analyst

### VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le Bachelor européen Finance et contrôle de gestion est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

## UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

	Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique
Épreuves obligatoires	<b>UE D</b> UC D31	Expertise professionnelle	300 à 350 h
	UC D32	Mission professionnelle	12 semaines
	UC D33	Contrôle continu	-
	<b>UE B</b> UC B31*	Langue vivante européenne 1 <i>Utilisateur indépendant</i>	60 à 80 h
	<b>UE A</b> UC A2	Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	20 h
	UC A3	Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	20 h
Épreuves facultatives	UC B32*	Langue vivante 2 <i>Utilisateur indépendant</i>	
	UC B33*	Langue vivante 3 <i>Utilisateur indépendant</i>	

\* Le référentiel d'examens est commun pour toutes les langues vivantes européennes.

Les apprenants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

**NB.1 Attention :** les langues vivantes choisies par l'apprenant doivent être différentes de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel. Exemple : si les épreuves européennes et professionnelles sont passées en français, les langues vivantes choisies ne peuvent pas comprendre le français.

**NB.2 Attention :** les horaires ci-dessus représentent les heures de face à face pédagogique préconisées (en présentiel ou en distanciel) et doivent être complétées par les heures de travail personnel de l'apprenant.

## ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

Bachelor européen Finance et contrôle de gestion				Evaluations	
Épreuves	U.C.	ECTS	Coeff.	Modalités	Durée
D3 Expertise professionnelle	D31	21	7	Épreuve professionnelle écrite	6h00
	D32	19	4	Soutenance professionnelle	0h30
	D33	2	2	Contrôle continu	
B31 Langue Vivante Européenne 1	B31.1	6	2	Écrit	1 h
	B31.2	6	2	Oral	45min
A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	A2	3	1	QCM en ligne	40 min
A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	A3	3	2	QCM en ligne	40 min
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>20</b>		
Epreuves facultatives	B32 Langue Vivante 2	B32	6	Écrit + Oral	105 min
	B33 Langue Vivante 3	B33	6	Écrit + Oral	105 min

Pour les épreuves facultatives, seuls les points au-dessus de 10/20 sont comptabilisés et comptent double.

**UE D**

Expertise  
Professionnelle

## UC D31

### Expertise professionnelle

#### A. Formation

L'unité capitalisable D31 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Expertise professionnelle** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

La formation est constituée de quatre blocs :

- le premier bloc porte sur l'acquisition des principes fondamentaux de la finance d'entreprise ;
- le deuxième bloc apporte les compétences en analyse financière de l'entreprise ;
- le troisième bloc consolide le précédent et développe les compétences en gestion financière de l'entreprise ;
- le quatrième bloc apporte méthodes et outils techniques utilisés dans l'étude des blocs 1, 2 et 3 mais surtout essentiels à l'exercice du métier visé.

Le référentiel de l'expertise professionnelle débute par l'acquisition des savoirs du premier bloc, en veillant à les rattacher à des exemples tirés de situations concrètes et locales. Ces exemples pourront servir de fil conducteur à l'acquisition des savoir-faire des 2e et 3e blocs. Les techniques du 4e bloc devront être distillées et invoquées très régulièrement, au fil de l'eau, et de manière systématique lors de l'étude des savoir-faire des blocs 2 et 3.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 300 à 350 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Comprendre les principes de la finance (100 à 120 heures)</b>	
<b>1. Fondamentaux comptables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'évaluation du patrimoine de l'entreprise</li> <li>• les principes comptables</li> <li>• les opérations d'inventaire</li> <li>• les normes IFRS<sup>1</sup></li> <li>• les documents de synthèse</li> </ul>	<i>Savoir lire, commenter et établir une situation comptable selon des normes locales d'une part et internationales d'autre part. Savoir dialoguer avec des comptables</i>
<b>2. Fondamentaux de gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la connaissance des coûts</li> <li>• les charges fixes</li> <li>• la gestion des stocks</li> <li>• le poste clients</li> <li>• le poste fournisseurs</li> <li>• rôles et fonctions d'un PGI<sup>2</sup></li> </ul>	
<b>3. Fondamentaux de finance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la loi du prix unique</li> <li>• la valeur du temps</li> <li>• les rentes</li> <li>• le taux d'intérêt</li> <li>• l'emprunt</li> <li>• l'investissement</li> <li>• le risque</li> <li>• le coût du capital</li> </ul>	
	<i>Comprendre et gérer le cycle d'exploitation de l'entreprise</i>
	<i>Comprendre les bases de la théorie financière</i>

<sup>1</sup> International Financial Reporting Standards

<sup>2</sup> Progiciel de Gestion Intégré

<p><b>4. Connaissance des marchés financiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'organisation du marché</li> <li>• les principaux titres</li> <li>• la notation</li> <li>• le marché monétaire</li> <li>• les comportements des agents</li> <li>• histoire des crises financières</li> <li>• financement de l'économie locale</li> </ul> <p><b>5. Eléments de gestion de portefeuille</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• caractéristiques des actions</li> <li>• caractéristiques et constitution d'un portefeuille</li> <li>• modèles d'équilibre</li> </ul> <p><b>6. Eléments de fiscalité et de droit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• imposition des résultats</li> <li>• imposition du chiffre d'affaires</li> <li>• fiscalité locale</li> <li>• les formes juridiques</li> <li>• les critères de choix d'une forme juridique</li> <li>• les sources du droit</li> </ul>	<p><i>Être capable d'apprécier la qualité et la disponibilité des ressources financières à la disposition des entreprises, dans un contexte local et régional</i></p> <p><i>Être capable d'évaluer une action ou portefeuille et de mesurer les risques (systémique et spécifique) encourus. Exploiter les conditions d'optimisation d'un portefeuille grâce aux outils et modèles d'équilibre nécessaires</i></p> <p><i>Être capable de prendre des décisions de gestion financière favorables à l'entreprise compte tenu de son environnement local d'un point de vue juridique et fiscal</i></p>
<b>Savoir-faire l'analyse financière de l'entreprise (80 à 90 heures)</b>	
<p><b>1. A partir du compte de résultat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'étude du compte de résultat</li> <li>• les soldes intermédiaires de gestion</li> <li>• la capacité d'autofinancement</li> <li>• l'analyse de l'activité par les ratios</li> <li>• l'analyse de la rentabilité</li> <li>• l'analyse différentielle</li> </ul> <p><b>2. A partir du bilan</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'étude détaillée du bilan</li> <li>• le bilan fonctionnel</li> <li>• l'analyse de la structure par les ratios</li> </ul> <p><b>3. Les tableaux de bord</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyse des processus métier</li> <li>• choix des indicateurs</li> <li>• mise en forme des tableaux de bord</li> <li>• le tableau de bord prospectif</li> </ul> <p><b>4. Les projections financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaboration des hypothèses</li> <li>• modélisation</li> <li>• exploitation prévisionnelle</li> <li>• les besoins de financement</li> <li>• l'évolution de la trésorerie</li> </ul>	<p><i>Savoir analyser la situation économique de l'entreprise sur la base des états de synthèse produits par la comptabilité</i></p> <p><i>Savoir analyser la situation patrimoniale de l'entreprise sur la base des états de synthèse produits par la comptabilité</i></p> <p><i>Pouvoir proposer un cadre d'analyse de la situation économique et financière de l'entreprise</i></p> <p><i>Savoir prévoir et apprécier les conditions du développement futur de l'entreprise</i></p>

Savoir-faire la gestion financière de l'entreprise (80 à 90 heures)	
<p><b>1. Gestion de trésorerie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les modes de paiement</li> <li>• les relations avec la banque</li> <li>• les placements</li> <li>• les financements</li> <li>• le plan de trésorerie</li> <li>• les prévisions en date de valeur</li> <li>• la gestion du risque de change</li> </ul> <p><b>2. Plan de financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les projets d'investissement</li> <li>• la décision d'investir en avenir certain</li> <li>• le choix du mode de financement</li> <li>• le plan de financement</li> </ul> <p><b>3. Le contrôle de gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'approche par les coûts complets</li> <li>• l'approche par les coûts partiels</li> <li>• la démarche budgétaire</li> <li>• le contrôle budgétaire</li> <li>• reporting et tableaux de bord</li> <li>• les méthodes ABC/ABM</li> <li>• les méthodes alternatives</li> </ul>	<p><i>Pouvoir prendre des décisions de gestion de trésorerie de l'entreprise à la fois sécurisantes et profitables</i></p> <p><i>Pouvoir arbitrer entre plusieurs projets d'investissement et trouver les moyens de financer le développement de l'entreprise</i></p> <p><i>Pouvoir suivre, analyser, contrôler et rendre compte des coûts et de la performance d'une entreprise</i></p> <p><i>Pouvoir utiliser les méthodes envisageant ou induisant des actions correctives pour répondre aux interrogations stratégiques des décideurs d'une entreprise</i></p>
Utiliser des outils financiers (40 à 50 heures)	
<p><b>1. Gestion de projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation des ressources</li> <li>• planification</li> <li>• conduite du changement et communication</li> <li>• budgétisation</li> <li>• mesure des risques</li> <li>• logiciels de gestion de projet</li> </ul> <p><b>2. Tableur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• généralités sur le fonctionnement du tableur</li> <li>• mise en forme et formatage</li> <li>• nommage</li> <li>• fonctions logiques</li> <li>• fonctions financières</li> <li>• fonctions de date</li> <li>• fonctions mathématiques</li> <li>• fonctions statistiques</li> <li>• fonctions de base de données</li> </ul> <p><b>3. Mathématiques financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les calculs de taux</li> <li>• les fonctions</li> <li>• les statistiques</li> <li>• les probabilités</li> </ul>	<p><i>Être capable de concevoir, d'animer et de faire évoluer un projet au sein de l'entreprise</i></p> <p><i>Être capable d'utiliser le tableur en réponse aux besoins du métier de manière efficiente</i></p> <p><i>Savoir faire appel aux bonnes ressources mathématiques pour résoudre un problème de nature financière</i></p> <p><i>Savoir anticiper l'analyse financière de l'entreprise de la part des partenaires et des parties-prenantes</i></p>

<b>4. Analyse bancaire de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• mesure du risque économique</li><li>• appréciation de la rentabilité</li><li>• analyse de la solvabilité</li><li>• appréciation des besoins</li></ul>	<i>Savoir dialoguer avec des banquiers</i>
--	--

### B. Bibliographie

Cette courte bibliographie, volontairement limitée aux notions essentielles et générales, pourra être consultée avec beaucoup de profit et pourra s'avérer utile pour la poursuite d'études vers le Mastère européen en finance.

- Pierre Vernimmen, *Finance d'entreprise*, Paris : Éditions DALLOZ, 2019
- René Demeestère, *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion*, Malakoff : Éditions DUNOD, 2017
- Éric Chardoillet, *L'essentiel des marchés financiers*, Paris : Éditions EYROLLES, 2016
- Philippe Rousselot, *Gestion de trésorerie*, Malakoff : Éditions DUNOD, 2017
- Benjamin Legros, *Mathématiques financières*, Paris : Éditions DUNOD, 2016

### C. Evaluation

**Forme de l'épreuve** : Étude de cas

**Durée** : 6 heures

**Barème** : 120 points

À partir d'un cas concret, conçu à l'aide de données de marché, comptables et financières réelles, l'apprenant doit analyser des situations et résoudre des problèmes de finance et de gestion à l'échelle nationale ou européenne. Il est confronté à un certain nombre de problèmes à résoudre sur le plan juridique, fiscal, mathématique, comptable et financier afin d'élaborer un diagnostic et de proposer une ou plusieurs solutions cohérentes au cas présenté.

Il devra mettre en œuvre ses qualités d'analyse (dans les domaines financier, comptable, juridique, fiscal et de la gestion financière d'entreprise), ses qualités d'argumentation et pouvoir mobiliser ses connaissances dans la perspective d'opérer des choix pour le compte de la société qu'il représente ou qu'il sert.

Au-delà du contrôle de connaissances, cette épreuve doit mettre en évidence les qualités d'analyse et de synthèse de l'apprenant, son pragmatisme et ses qualités de communication professionnelle.

**L'utilisation de la calculatrice et du Plan Comptable Général est autorisée.**

### D. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 7 et permet de capitaliser 21 ECTS.

## UC D32

### Epreuve Professionnelle de Soutenance

#### A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'apprenant et à son travail personnel pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, les missions professionnelles effectuées en entreprise impliquent l'élaboration d'un rapport d'activité qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Bachelor européen réalise une mise en contact réelle de l'apprenant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

#### B. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités de l'apprenant à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un rapport d'activité et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation de l'apprenant, cette épreuve est obligatoire.

#### 1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du rapport d'activité peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié ou un contrat d'alternance ;
- Soit des travaux plus théoriques par le biais d'un projet tutoré.

##### 1.1. Le stage en entreprise

**Durée** : 12 semaines minimum.

**Contenu** : Réalisation d'une ou plusieurs actions en rapport avec la finance et le contrôle de gestion donnant lieu à un rapport d'activité.

**Capacités attendues** : Appréhender les réalités d'une activité en finance et contrôle de gestion.

Le stage doit se dérouler pendant la formation.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles de l'apprenant, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le diplôme préparé ainsi que le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion à l'apprenant de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de fin de stage mentionnant la durée, les dates et missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.2. L'alternance ou l'emploi salarié

La préparation du rapport d'activité peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle de l'apprenant, qu'il soit salarié à temps plein, à temps partiel ou en contrat d'alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du présent référentiel et des examens FEDE qui y sont rattachés.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de travail mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

### 1.3. Le projet tutoré

En cas de difficulté majeure pour trouver un stage ou un contrat d'alternance en entreprise, l'apprenant a la possibilité de réaliser un projet tutoré en accord avec son centre de formation et la FEDE.

Dans ce cas, le projet de rapport d'activité est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet et guider l'apprenant.

Toutefois, l'obtention d'un stage ou d'un contrat d'alternance en entreprise doit constituer la priorité.

**Durée** : ¼ du volume de la formation, hors stage

**Contenu** : Dans le cadre d'un travail individuel ou collectif, réalisation d'un rapport d'activité retraçant l'ensemble des actions menées pour la réalisation d'une opération en finance- définie en début d'année et validée par le tuteur enseignant.

**Capacités attendues** : Mettre en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action en finance et contrôle de gestion.

#### 1.3.1. Contenu du projet

Ce projet peut avoir pour thème, par exemple :

- La mise en place de procédures de contrôle des coûts ;
- La refonte des outils de contrôle de gestion ;
- L'élaboration de tableaux de bord pour la direction financière ;
- Le choix d'un projet d'investissement ;
- Le conseil en matière de financement de l'entreprise ;
- L'analyse de la situation financière de l'entreprise ;
- L'amélioration du besoin en fonds de roulement ;
- La gestion de trésorerie ;
- La détermination du seuil de rentabilité d'une nouvelle activité ;
- La maximisation de la valeur ajoutée.

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

#### 1.3.2. Rôle du tuteur

Le tuteur est un des enseignants de l'apprenant. En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- Suggérer des idées de projet ou d'étude ;
- Valider le projet et négocier avec l'apprenant l'évolution du projet ;
- Orienter ses recherches bibliographiques et documentaires ;

- Fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles ;
- Surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- Participer, le cas échéant au jury d'examen.

## 2. Le rapport d'activité

Ce rapport d'activité constitue une partie du travail évalué par le jury. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation et représente 50% de la note finale.

### 2.1. Le contenu du rapport d'activité

Le rapport d'activité ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité de l'apprenant ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre à l'apprenant de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du rapport d'activité est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- Introduction ;
- La demande ou la commande ;
- La problématique ;
- L'idée de départ, le projet initial ;
- Les hypothèses de recherche ;
- Les résultats attendus ;
- La méthodologie utilisée ;
- Les arguments du projet, les propositions ;
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets ;
- La confrontation avec la réalité, le terrain, les entreprises ;
- Les résultats éventuellement obtenus ;
- Les outils de contrôle éventuellement mis en place ;
- Les avantages apportés par le projet ou l'étude.

### 2.2. Présentation du rapport d'activité

Le rapport d'activité sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : de l'ordre de 40 pages (plus ou moins 20 %) hors annexes ;
- Impression recto seul ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5 ;
- Relié.

Le rapport peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par l'apprenant, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise...).

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- Nom et prénom de l'apprenant ;
- Numéro de candidat attribué par la FEDE ;

- Titre éventuel du rapport;
- « Examens de la FEDE » ;
- « Rapport d'activité présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de [année] ».

Il devra contenir un sommaire au début, une bibliographie à la fin et éventuellement une table des annexes. Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour l'apprenant.

### 2.3. Délai de fourniture du rapport d'activité

Les rapports d'activités doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

## 3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. L'épreuve dure 30 minutes. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

### 3.1. Exposé théorique (de 10 à 15 min)

Dans un premier temps, le jury invitera l'apprenant à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire l'apprenant à « lire » son rapport devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

L'apprenant s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

L'apprenant peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le rapport d'activité remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

L'apprenant a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 10 à 15 minutes, l'apprenant ne sera pas interrompu.

### 3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du rapport d'activité, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

Toutefois, s'agissant de la partie « soutenance orale » de l'épreuve, le jury évaluera moins la précision et la justesse des éléments de réponse technique fournis que la capacité de l'apprenant à maîtriser la situation de communication, à comprendre et à traiter une objection, à organiser un discours, à convaincre...

## 4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

#### Concernant le rapport d'activité (50% de la note)

Capacités	Critères d'évaluation L'apprenant devra être capable de :
1. Aptitude à l'apprenant à communiquer par écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'exprimer par écrit en respectant les règles de style et l'orthographe de sa langue</li> <li>• Avoir une pensée claire</li> <li>• Organiser sa pensée selon un plan organisé et explicite</li> <li>• Répondre aux exigences de présentation et de contenu qui sont définies dans le référentiel de l'épreuve</li> </ul>
2. Capacité à élaborer une pensée construite sur des problèmes techniques liés au monde de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les aspects techniques abordés dans le rapport et faire preuve d'une véritable autonomie dans les domaines concernés</li> </ul>
3. Capacité à témoigner des compétences professionnelles et savoir-faire attendues d'un apprenant spécialisé dans son domaine et conforme à son niveau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démontrer son savoir-faire professionnel dans un contexte technique lié à sa spécialité et conforme au niveau visé</li> </ul>

#### Concernant la soutenance (50% de la note)

Capacités	Critères d'évaluation L'apprenant devra être capable de :
1. Aptitude de l'apprenant à communiquer oralement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montrer une présentation générale correcte s'exprimer par oral correctement et clairement</li> <li>• Organiser ses idées</li> <li>• Maîtriser le déroulement de l'épreuve, gérer son temps</li> <li>• Choisir ses arguments</li> <li>• Convaincre</li> <li>• Faire preuve d'écoute active</li> </ul>
2. Capacité à tirer parti, pendant l'exposé et la discussion, de documents de travail professionnels (documentations, catalogues, réalisations personnelles, annexes diverses)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser parfaitement les documents qu'il apporte</li> <li>• Être à l'aise dans la présentation et l'utilisation de ces documents en tant qu'appui de la communication orale (ce n'est pas la qualité en elle-même des documents qui est évaluée)</li> </ul>
3. Capacité à porter un jugement objectif sur la teneur et le résultat de l'étude ou du projet tutoré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre de la distance et mesurer l'intérêt et le bénéfice personnel et professionnel qu'il a tiré de ses recherches, investigations et contacts avec les entreprises</li> </ul>

#### C. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 4 et permet de capitaliser 19 ECTS.

## UC D33

### Contrôle continu

#### A. Objectifs

Les évaluations sous la forme du contrôle continu sont réalisées par sondage sur les lieux où se déroule la formation par les formateurs eux-mêmes au moment où les apprenants ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative. Parce qu'il se déroule pendant la formation et non au début ni à l'issue de celle-ci, le contrôle continu permet de rétroagir sur la formation par la production de synthèses qui aident l'apprenant à se situer dans sa formation et sont une source de motivation. Le contrôle continu évalue les compétences, les connaissances, les savoirs et savoir-faire.

#### B. Évaluation

À partir d'une commande concrète d'entreprise définie en début de cursus, l'apprenant devra réaliser un projet qui mobilisera ses connaissances du tableur. Il devra constituer un dossier documentant la commande, les enjeux de son projet et justifier la méthodologie choisie pour répondre à cette commande.

Le dossier comportera entre 3 et 5 pages de documentation utile qui seront évaluées au même titre que la réalisation elle-même. L'apprenant remettra avec son dossier un tableur sous forme de fichier qui correspondra à la commande.

Cette commande pourra porter, par exemple et de manière non-exhaustive, sur :

- la réalisation de budgets prévisionnels,
- le calcul de coûts,
- l'établissement de projections financières à 3 ans,
- l'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise,
- l'évaluation d'un projet d'investissement à moyen ou long terme,
- l'analyse de la rentabilité d'une activité.

Au-delà du contrôle de la maîtrise technique du tableur de la part de l'apprenant, cette épreuve a pour but de mettre en évidence ses capacités de synthèse ainsi que sa capacité à convaincre ses pairs du bien-fondé des choix techniques retenus.

#### C. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 2 ECTS.

Le guide du contrôle continu à destination des responsables pédagogiques est accessible dans l'espace membre.

**UE B**

Langue Vivante  
Européenne

## UC B31

### Langue Vivante Européenne 1

#### Utilisateur indépendant – Niveau B1 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1 (UC B31), langue vivante 2 (UC B32) ou langue vivante 3 (UC B33).

Les apprenants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatifs)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par l'apprenant doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

#### A. Objectif

Acquérir le niveau B1 écrit et oral de maîtrise d'une langue européenne.

#### B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 60 à 80 heures.

#### Utilisateur Indépendant, Niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe

Écouter	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs... Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
Lire	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
Prendre part à une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
Écrire	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

**C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE**

La FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

**D. Évaluation****UC B31.1 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve écrite)**

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 1 heure

**1. Compréhension écrite**

Étude de deux textes de 150 à 250 mots accompagnés de questions écrites.

1er texte : 4 questions

2ème texte : 4 questions

Total : 8 questions

**2. Connaissances lexicales et grammaticales**

Questionnaire de connaissances lexicales et grammaticales (portant sur les textes et/ou sur les thèmes du programme).

Lexique : 12 questions

Grammaire : 12 questions

Total : 24 questions

Les réponses à ces 32 (8 + 24) questions seront reportées par l'apprenant sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

**3. Courrier**

Rédaction d'un courrier (lettre, fax, mail ou mémo) dans la langue étrangère choisie par l'apprenant à partir d'un canevas fourni dans cette même langue étrangère, éventuellement en réaction à un document fourni dans l'énoncé (publicité, offre d'emploi, courrier).

Il s'agit essentiellement de tester les capacités de l'apprenant à rédiger et à élaborer une réponse correcte et logique en utilisant des « phrases simples visant à satisfaire des besoins simples et concrets ».

Nombre de mots : de 100 à 150 ; la présentation ne fera pas l'objet de notation, mais pourra contribuer à l'évaluation (sous forme de bonus par exemple).

**Barème :**

QCM : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.

Compréhension écrite (8 questions x 3) : 24 points

Test lexical (12 questions x 3) : 36 points

Test grammatical (12 questions x 3) : 36 points

Courrier : 24 points

Total : **120 points**

**UC B31.2 – Langue Vivante Européenne 1 (Epreuve orale)**

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

**Durée** : 45 minutes

**Préparation (25 min)**

L'apprenant tire au sort un document iconographique parmi un choix de 6 à 12 documents et doit préparer une présentation et un commentaire en réaction à ce document.

Le document iconographique est une photographie, un dessin, un graphique ou un montage de plusieurs de ces éléments portant sur les thèmes du référentiel et des sujets d'actualité s'y rapportant.

L'apprenant peut prendre des notes mais uniquement comme support d'oral ; toute lecture mot à mot in extenso sera sanctionnée.

**Passation (20 min)****1. Présentation et commentaire**

Présentation et commentaire par l'apprenant du document iconographique.

L'examineur doit laisser à l'apprenant le temps de s'exprimer seul afin de juger de la logique du discours.

**2. Entretien**

Entretien entre l'examineur et l'apprenant sur le document.

**3. Test de compréhension orale**

L'examineur lit à l'apprenant un texte de 150 mots maximum (portant sur les thèmes du référentiel et sujets d'actualité s'y rapportant) et lui pose 6 questions de compréhension.

Les questions sont posées au fur et à mesure de la lecture du texte ; chaque passage n'est lu qu'une seule fois. La prise de notes est autorisée (l'exercice porte sur la compréhension et non sur la mémorisation au sens strict).

**4. Entretien**

Entretien sur la spécialité professionnelle de l'apprenant (expérience acquise ou en cours, projet tutoré, spécialisation présente et future...)

**Liste des thèmes de l'épreuve de Langue Vivante****1. L'Europe**

- La citoyenneté européenne ;
- Les institutions politiques européennes (Il s'agit d'entraîner les élèves à la compréhension et à l'utilisation d'un vocabulaire spécifique et non de reprendre le cours préparant à l'UE A).

**2. Le monde du travail (vu d'une manière générale)**

- Les relations humaines ;
- Les aspects sociaux (aménagement du temps de travail / formation / conflits / délocalisation...);
- Les conditions de travail dans le(s) pays européen(s) de la LV (Langue Vivante) choisie par l'apprenant.

**3. Économie générale**

- La monnaie et les marchés financiers ;
- La mondialisation.

**4. Vie pratique**

- Lettre d'entreprise : demande de renseignements, proposition, commande, réservation... (Le but est de rester dans une utilisation de base, commune à tout poste occupé dans l'entreprise, l'épreuve étant commune à tous les Bachelors Européens) ;
- Offres d'emploi (lecture et réponse) ;
- Le téléphone : expressions-types / appels / réceptions d'appels...

- 5. **Communication**
  - Relations publiques, publicité ;
  - Nouveaux moyens technologiques de communication.
- 6. **Arts, culture et patrimoine**
  - Histoire, civilisations et sociétés ;
  - Grands courants de pensées.
- 7. **Sujets d'actualité**
  - Grands sujets de politiques européennes et internationales ;
  - Sujets de société : environnement, santé...

**Notation de l'épreuve orale - Capacités évaluées :**

1- Facultés d'expression - Aisance	20 pts
2- Compréhension orale (situation d'entretien et test de compréhension)	30 pts
3- Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4- Correction grammaticale	20 pts
5- Organisation logique du discours	20 pts
6- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	10 pts
Total	<b>120 pts</b>

**E. Coefficient et ECTS**

L'épreuve écrite UC B31.1 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 ECTS.

L'épreuve orale UC B31.2 vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 6 ECTS.

**UE A**

Culture et Citoyenneté  
Européennes

## UC A2

### Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action

#### A. Objectifs

- Comprendre le modèle européen et ses particularités, aux plans historique et culturel ;
- Développer une compréhension critique de la politique, du droit et des droits humains ;
- Développer une connaissance et une compréhension critique de la culture, des cultures, et des religions ;
- Acquérir des connaissances précises sur les institutions européennes et leur fonctionnement ;
- Comprendre le modèle européen d'un point de vue réglementaire et juridique ;
- Mobiliser des outils de compréhension de l'espace européen et des actualités européennes ;
- Acquérir des compétences liées à la culture de la démocratie et au dialogue multiculturel.

#### B. Formation

L'unité capitalisable A2 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 20 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Chapitre 1 : L'Europe Actuelle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La naissance de l'unité européenne et les prémices de la construction européenne</li> <li>• Les organisations (Conseil de l'Europe, UE, OSCE, AELE, EEE, OECD)</li> <li>• Une Europe multiple (espaces européens, adhésion/appartenance)</li> <li>• Le Conseil de l'Europe               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'origine et les valeurs du Conseil de l'Europe</li> <li>○ La structure et les membres</li> <li>○ L'histoire : faits marquants</li> <li>○ Champs d'intervention</li> <li>○ OING</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Comprendre le processus de la construction européenne et analyser le processus d'intégration</i></p> <p><i>Comprendre le processus d'adhésion et d'appartenance</i></p> <p><i>Comprendre la multiplicité des organisations sur le continent européen et leur géographie variable</i></p> <p><i>Appréhender le Conseil de l'Europe en tant qu'organisation fondée sur des valeurs communes que sont la démocratie, la prééminence du droit et le respect des droits humains</i></p> <p><i>Comprendre la structure, les outils de fonctionnement et les champs d'intervention du Conseil de l'Europe</i></p>
<b>Chapitre 2 : L'Europe et le monde</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élimination des frontières intérieures</li> <li>• Gestion des frontières extérieures</li> <li>• Espaces transfrontaliers</li> <li>• Frontières et crises</li> <li>• La politique étrangère commune et la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne</li> </ul>	<p><i>Comprendre les différents types de frontières définissant l'espace européen</i></p> <p><i>Connaître la coopération transfrontalière et ses espaces</i></p> <p><i>Comprendre le contexte géopolitique européen</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le rôle de l'OTAN</li> <li>• L'Union européenne et ses frontières <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Politique Etrangère et de Sécurité Commune</li> <li>○ La Politique Européenne de Voisinage</li> </ul> </li> <li>• L'Union européenne et le monde : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Focus sur l'Afrique</li> </ul> </li> <li>• Enjeux de la politique commerciale</li> <li>• Les organisations internationales : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'ONU et ses institutions (OMS, Unesco, OIT, FAO)</li> <li>○ Organisations à caractère économique (OMC, FMI, Banque mondiale)</li> <li>○ Cours internationales (CIJ, Cour Pénale internationale)</li> <li>○ Alliances de défense (OTAN)</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Mener une réflexion critique sur les événements actuels concernant la politique étrangère de l'Union européenne</i></p> <p><i>Analyser la présence de l'Union européenne dans le monde</i></p> <p><i>Comprendre l'ordre international et le multilatéralisme</i></p> <p><i>Comprendre la multiplicité des organisations internationales</i></p> <p><i>Connaître des exemples des champs d'intervention des organisations internationales</i></p>
<b>Chapitre 3 : Cultures et diversité en Europe</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La diversité des religions en Europe</li> <li>• La liberté de pensée, de conscience et de religion en Europe : limites et enjeux</li> <li>• Minorités et lutte contre les discriminations en Europe</li> <li>• Les mouvements de migration récents et les principaux instruments d'accueil des migrants</li> </ul>	<p><i>Connaître les critères de discrimination et reconnaître les faits de discrimination</i></p> <p><i>Comprendre les réglementations des institutions européennes en matière de minorités et discrimination et être capable de les mobiliser</i></p> <p><i>Mettre à profit le dialogue interculturel pour faciliter la reconnaissance de différentes identités et appartenances culturelles</i></p>
<b>Chapitre 4 : La citoyenneté européenne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne</li> <li>• La libre circulation et les droits liés à la citoyenneté européenne</li> <li>• Démocratie et participation citoyenne dans l'UE</li> <li>• Conférence sur l'avenir de l'Europe et suites institutionnelles</li> </ul>	<p><i>Comprendre les concepts politiques et juridiques de base de la citoyenneté</i></p> <p><i>Mener une réflexion critique sur les droits humains en tant que cadre de valeurs européen</i></p> <p><i>Comprendre les différentes façons dont les citoyens peuvent influencer les politiques</i></p>
<b>Chapitre 5 : Le fonctionnement de l'Union européenne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Union européenne, ses institutions et leur fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'origine de l'UE</li> <li>○ L'histoire : faits marquants</li> <li>○ La structure institutionnelle</li> <li>○ La procédure législative ordinaire</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Comprendre les grands principes de fonctionnement des institutions européennes</i></p> <p><i>Comprendre les modalités de la prise de décision dans l'UE</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les compétences et les actes de l'UE</li> <li>○ Gouvernance multiniveau</li> <li>○ Le contrôle par les juges (UE et juges nationaux)</li> <li>• Les actions de l'Union européenne <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les compétences exclusives (douanes, Euro)</li> <li>○ Les compétences partagées (PAC, Politiques régionales, énergie, climat, transports)</li> <li>○ Les compétences d'appui (éducation, santé, protection civile)</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Reconnaître la participation des institutions et organes de l'UE dans la vie du citoyen européen</i></p> <p><i>Comprendre le pouvoir d'intervention de l'Union européenne</i></p> <p><i>Comprendre la répartition des compétences entre l'UE et ses États membres</i></p> <p><i>Appréhender les règles fondamentales de mise œuvre des politiques européennes et leur impact sur la vie du citoyen européen</i></p>
<b>Chapitre 6 : Enjeux, défis et avenir de la construction européenne</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La souveraineté européenne</li> <li>• La transition écologique</li> <li>• La Boussole stratégique</li> <li>• Les débats sur l'Europe (euroscepticisme, genre, inclusion, participation)</li> <li>• L'avenir de l'UE dans le monde (Ukraine, Russie, Chine, US)</li> </ul>	<p><i>Mener une réflexion critique sur l'actualité européenne depuis différentes perspectives en prenant en compte les facteurs historiques qui ont façonné le monde contemporain</i></p> <p><i>Mesurer les enjeux et défis européens et mondiaux (immigration, populisme, pandémie, guerres...) pour mieux cerner les desseins à venir de la construction européenne</i></p> <p><i>Élaborer des scénarii sur l'avenir de l'Europe</i></p>
<b>Chapitre 7 : Focus sur la corruption – Module construit en partenariat avec le GRECO</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la corruption</li> <li>• Les différentes formes de corruption</li> <li>• Cartographier et mesurer la corruption</li> <li>• Les causes de la corruption</li> <li>• Endiguer la corruption</li> <li>• Les standards internationaux de lutte contre la corruption</li> </ul>	<p><i>Appréhender les conséquences de la corruption</i></p> <p><i>Connaître les termes spécifiques du vocabulaire de la lutte contre la corruption</i></p> <p><i>Distinguer les moyens de lutte contre la corruption, en aval et en amont</i></p> <p><i>Appréhender les enjeux de la dimension internationale de la lutte contre la corruption</i></p>

### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants :

- Des fiches thématiques comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve
- Des annales d'évaluation (sujets et corrigés).

#### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

Le barème de notation est le suivant :

- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

**NB** : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

#### E. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 1 et permet de capitaliser 3 ECTS.

## UC A3

### Le management interculturel et les ressources humaines

#### A. Objectifs

- Valoriser la diversité culturelle et s'appuyer sur le dialogue interculturel afin de développer une culture du « vivre ensemble » ;
- Développer l'altérité culturelle et la capacité d'interagir et travailler avec des personnes ayant des valeurs, des habitudes, des comportements et des références culturelles différents des siens ;
- S'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles ;
- Mener une réflexion critique sur les différentes conventions de communication appliquées dans un autre groupe social ou une autre culture ;
- Mesurer l'impact de la culture dans la gestion des ressources humaines et participer à l'adaptation et mise en œuvre des pratiques de management interculturel et gestion des ressources humaines ;
- Accompagner et favoriser la mobilité des professionnels afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international.

#### B. Formation

L'unité capitalisable A3 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Le management interculturel des ressources humaines** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation. Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 20 heures.

Contenu	Capacités attendues
<b>Partie 1 : Le management interculturel en Europe</b>	
<b>Chapitre 1 : Culture et diversité culturelle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhensions de la culture               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bases ethnique, linguistique et religieuse</li> <li>○ Fondements économiques, technologiques et politiques</li> <li>○ Culture et style de vie</li> <li>○ Éducation et culture</li> </ul> </li> <li>• Langue et culture               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La diversité linguistique</li> <li>○ Plurilinguisme et multiculturalisme</li> </ul> </li> <li>• Le multiperspectivisme               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définition et enjeux du multiperspectivisme</li> <li>○ Approches pour reconnaître et prendre en compte les différentes perspectives, expériences et valeurs des individus dans une organisation</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Comprendre que la diversité culturelle au sein d'une société doit être perçue positivement et valorisée</i></p> <p><i>Analyser l'origine des cultures pour comprendre leur impact sur les valeurs fondamentales de l'individu et leur relation avec le comportement au travail</i></p> <p><i>Comprendre que le dialogue interculturel doit être mis à profit pour faciliter la reconnaissance de nos différentes identités et appartenances culturelles</i></p> <p><i>Comprendre l'approche multiperspectiviste dans le contexte de la gestion interculturelle au sein d'une organisation</i></p>
<b>Chapitre 2 : La communication interculturelle dans une organisation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeurs et dimensions culturelles</li> </ul>	<p><i>Comprendre les enjeux liés à la construction des valeurs de l'entreprise et à leur impact sur les individus et l'organisation</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La culture organisationnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La construction des valeurs de l'entreprise</li> <li>○ La communication interculturelle</li> </ul> </li> <li>• Ethnorelativisme</li> <li>• Conseils et outils pour une communication interculturelle efficace</li> </ul>	<p><i>Définir différents styles de communication et faciliter la communication entre des personnes d'origines culturelles différentes</i></p> <p><i>Mener une réflexion critique sur les effets des différents styles d'utilisation de la langue dans des situations sociales et professionnelles</i></p>
<b>Chapitre 3 : Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment gérer et travailler dans une équipe multiculturelle <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diversité ethnique</li> <li>○ Diversité linguistique</li> <li>○ Les discriminations</li> </ul> </li> <li>• Culture générationnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les différences générationnelles</li> <li>○ Création et gestion d'équipes transgénérationnelles</li> </ul> </li> <li>• Culture européenne <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'identité européenne : identité historique collective et identités locales</li> </ul> </li> <li>• La résolution des conflits culturels <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Méthodes et cas particuliers</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Distinguer les modes de pensée et la langue des générations pour réunir des équipes multigénérationnelles autour d'un projet commun</i></p> <p><i>Reconnaître la diversité des influences au sein d'une équipe et percevoir les effets de la diversité culturelle</i></p> <p><i>Analyser les filtres culturels et les intégrer dans la gestion des équipes</i></p> <p><i>Communiquer et appréhender les différences culturelles en Europe pour construire dans la diversité une pensée convergente</i></p> <p><i>Instaurer régulièrement la communication pour contribuer à résoudre des conflits interpersonnels</i></p> <p><i>Acquérir des outils pour prévenir et gérer les conflits interculturels de manière efficace</i></p>
<b>Partie II : Les ressources humaines en Europe</b>	
<b>Chapitre 4 : Travailler en Europe</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Union européenne et la stratégie européenne pour l'emploi <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Stratégie décennale de l'UE en faveur des droits des personnes en situation de handicap</li> </ul> </li> <li>• L'Union européenne et le droit du travail <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La durée du travail en Europe</li> <li>○ Les contrats de travail</li> <li>○ Les salaires en Europe</li> <li>○ Disparités salariales</li> <li>○ Charges sociales et coût du travail</li> <li>○ Santé et sécurité au travail</li> <li>○ Protection contre les discriminations</li> </ul> </li> <li>• L'immigration professionnelle et les espaces européens <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'Espace économique européen</li> <li>○ L'Union européenne</li> <li>○ L'espace Schengen</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître les institutions européennes impliquées dans l'élaboration du droit européen du travail</i></p> <p><i>Connaître les sources principales du droit européen du travail</i></p> <p><i>Comprendre les relations en droit national et droit européen du travail</i></p> <p><i>Connaître les principaux objectifs et orientations de l'Union européenne en matière de droit du travail</i></p> <p><i>Distinguer les textes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de droit du travail</i></p> <p><i>Mener une veille réglementaire</i></p> <p><i>Distinguer la libre circulation des travailleurs et des citoyens de l'UE et comprendre ses implications</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Intégration des migrants originaires de pays non-membres de l'UE</li> <li>• Mobilité professionnelle vers et en Europe : les différents statuts             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Types de contrats de travail</li> <li>○ Les principaux éléments d'un contrat de travail</li> </ul> </li> <li>• Recrutement en Europe             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Types de recrutement et contraintes juridiques</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Distinguer les conditions d'immigration d'un citoyen européen de celles d'un ressortissant non européen</i></p> <p><i>Connaître les différents statuts de la mobilité professionnelle</i></p> <p><i>Identifier l'action de l'UE en faveur de la mobilité professionnelle</i></p> <p><i>Connaître les outils et les plateformes européennes de recrutement et savoir comment les utiliser</i></p>
<p><b>Chapitre 5 : Les systèmes de protection sociale en Europe</b></p>	
<p><i>Introduction : L'influence des conventions internationales à portée universelle sur la protection sociale en Europe</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseil de l'Europe et la mobilité des travailleurs             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Charte sociale européenne (1961)</li> <li>○ Code européen de sécurité sociale (1964)</li> <li>○ Les conventions bilatérales et multilatérales de sécurité sociale entre États</li> </ul> </li> <li>• La sécurité sociale en Europe :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Carte européenne d'assurance maladie</li> <li>○ Les tendances actuelles en matière de sécurité sociale en Europe                 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouveaux défis</li> <li>○ Variables d'ajustement</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Appréhender les enjeux culturels de la protection sociale en Europe</i></p> <p><i>Comprendre et respecter les règles de la protection sociale applicables au sein des différents pays d'Europe pour faciliter la mobilité professionnelle et protéger les salariés</i></p> <p><i>Connaître les possibilités de liaison entre régimes des différents pays de l'UE pour renforcer l'ouverture à l'internationale de l'entreprise</i></p> <p><i>Comprendre le fonctionnement général des différentes branches de protection sociale dans les pays de l'UE</i></p> <p><i>Mettre en place un système de veille des évolutions en matière de règles de la protection sociale en Europe</i></p>
<p><b>Chapitre 6 : La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• LA RSE : définition et enjeux             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des origines au concept : entre volontarisme et obligation</li> <li>○ Définition de la RSE : entre enjeux sociaux et sociétaux</li> </ul> </li> <li>• Le périmètre de la RSE             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lignes directrices</li> <li>○ La notion de parties prenantes et de sphère d'influence</li> <li>○ Le principe de transparence et son corollaire</li> <li>○ La RSE et les institutions européennes</li> </ul> </li> <li>• La question sociale au cœur de l'entreprise : les textes de références de la RSE             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ RSE et RH, prise en compte des risques psychosociaux et de la Qualité de vie au travail (QVT-QVCT)</li> <li>○ Respect des Droits humains et lutte contre les discriminations : Devoir de vigilance et</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Connaître les bases conceptuelles et courants de pensée à l'origine de la RSE et appréhender l'écosystème de la RSE</i></p> <p><i>Comprendre les opportunités et les risques d'une démarche RSE</i></p> <p><i>Comprendre les enjeux liés à la RSE en Europe et les envisager comme des leviers d'action pour renforcer l'entreprise</i></p> <p><i>Comprendre de quelle manière la RSE impacte la gestion des ressources humaines dans un contexte européen</i></p> <p><i>Participer au développement d'une politique RH et RSE en entreprise</i></p>

<p>prise en compte de la chaîne d'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques d'inclusion <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Enjeux des politiques de gestion de la diversité</li> <li>○ Enjeux et des défis liés à l'égalité hommes-femmes (diversité et performance)</li> <li>○ Le harcèlement en entreprise</li> <li>○ Les politiques LGBTQIA+</li> </ul> </li> <li>• Politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap</li> </ul>	<p><i>Comprendre des enjeux liés à la diversité et à l'inclusion en milieu professionnel et les enjeux des politiques de gestion de la diversité</i></p> <p><i>Être capable de participer au développement des solutions pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap</i></p>
---	--

### C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des apprenants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des apprenants :

- Des fiches thématiques comportant des outils d'auto-évaluation pour se préparer à l'épreuve
- Des annales d'évaluation (sujets et corrigés).

### D. Évaluation

**Forme de l'épreuve** : Questionnaire à Choix Multiples (QCM) en ligne

**Durée** : 40 minutes

**Nombre de questions** : 40 questions

**Nombre de propositions** : 2 à 4 propositions de réponses par question. Une seule proposition est exacte.

**Total de points** : 120

Le barème de notation est le suivant :

- **+ 3 points par bonne réponse**
- **0 point par réponse erronée**
- **0 point par non-réponse**

**NB** : Formation en présentiel : heures d'enseignement réparties selon l'organisation propre à chaque établissement, à la spécialité du diplôme préparé et à la zone géographique du lieu de formation.

### E. Coefficient et ECTS

Ce module vaut coefficient 2 et permet de capitaliser 3 ECTS.





SHARING  
EDUCATION  
SHAPING  
THE FUTURE



**FEDE**ration for European Education  
**FÉDÉ**ration Européenne des Ecoles

**INGO holding participatory status with the Council of Europe**

*ONG dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe*

**INGO holding consultative status with la Francophonie**

*ONG dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie*

**INGO holding the status of official partner of UNESCO and of ECOSOC**

*ONG dotée du statut de partenaire officiel de l'UNESCO et du CESNU*

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE

[www.fede.education](http://www.fede.education) - [fede@fede.org](mailto:fede@fede.org)